



AU SOMMAIRE :

- > Le mot du maire
- > Etat civil
- > Extraits des comptes rendus du conseil municipal
- > Au fil des dossiers
- > Les associations

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi : 16h30 -18h30

Mardi : 10h-12h

Mercredi : fermeture

Jeudi : 16h30 -18:30

Vendredi : 10h-12h

Le site et un cahier en mairie sont à votre disposition pour recueillir vos remarques et suggestions.

VOUS POUVEZ RENCONTRER LES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS :

Lundi 16h30-18h30 : Claudine COURT

Mardi 10h-12h : René HRYNIOW

Jeudi 16h30-18h30 : Claudine COURT

Vendredi 10h-12h : René HRYNIOW

HORAIRES

DE LA BIBLIOTHÈQUE (GRATUITE) :

Lundi et vendredi : 16h30 – 18h

Mercredi et samedi : 11h-12h

HORAIRES

DE LA DÉCHETTERIE DE MONTROND :

Lundi : 14h - 17h30

Mardi au Vendredi : 8h30-12 h / 14h-17h30

Samedi : 8h30 à 17h30

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Informations consultables sur le site de la mairie

Le mot du maire :

La rentrée est arrivée à grands pas.

L'équipe enseignante partiellement renouvelée a repris les cours. Nous souhaitons la bienvenue à Damien BLOCQUAUX notre nouveau directeur. La directrice, Nathalie GUÉ-COTTIN, après 19 ans passés dans notre école a obtenu sa mutation. Nous avons pu la remercier lors du tirage de la tombola organisée par le Sou des écoles.

Avec toutes les précautions d'usage, entre autre le pass sanitaire, les associations reprennent, elles aussi, leurs activités. Nous avons bien conscience des difficultés des bénévoles à s'investir dans ce contexte si particulier. En plus de ces activités, Loire forez propose un spectacle les 19 et 20 novembre à la salle des fêtes.

Un supplément a été édité afin d'expliquer les raisons de la démolition de la passerelle prévue fin septembre. Nous avons bien conscience de ce qu'elle représente pour l'ensemble des boissetaires. Une attention particulière sera portée pour améliorer le passage par le pont canal et faciliter les déplacements doux.

Dans ce bulletin vous trouverez des informations sur le « Challenge mobilité » lors de la journée du 21 septembre. Nous comptons sur votre participation.

De l'étude du centre bourg, il ressort la nécessité d'améliorer la liaison entre le Cerizet et le bourg. Cette fin d'année, nous lancerons une concertation avec la population sur «comment faciliter cette liaison ? ».

Bonne rentrée à tous et à toutes.

Claudine COURT



NAISSANCES

Félicitations aux parents de :

- Alba ARNAUD, née le 4 juillet,
- Timaé LAMARQUE, né le 27 juillet,
- Ézio GOUTORBE né le 2 août.

MARIAGES

Toutes nos félicitations à :

- Jérémy THOMAS et Céline FRANÇOIS le 17 juillet,
- Jérémy CHAUT et Mélanie AMERIO le 31 juillet,
- Éric MONTAGNE et Angélique CHAVOT le 4 septembre.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de :
Jean DURRIS dit 'Jeannot', décédé le 9 septembre à l'âge de 81 ans.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Repas des aînés à la salle des fêtes samedi 11 décembre.

Commémoration de la Victoire du 11 novembre à Chalain le Comtal à 11h .

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église 42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Sites de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Mairie de Boisset-lès-Montrond

Site de Loire Forez Agglomération:

www.loireforez.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 26 mai 2021 à 18h30

Elections Régionales et Départementales les 20 et 27 juin 2021.

Désherbage à la bibliothèque : il s'agit de réformer les livres usés, abîmés ou trop vieux. Le conseil l'autorise jusqu'à la fin du mandat.

Ecole numérique : afin de mettre en réseau les élèves et leur travail, il a été décidé l'achat de 12 PC et de 10 tablettes.

Le fournisseur retenu est TESCHSPHERE : 50% du financement est pris en charge par l'Education Nationale soit 7 000€.

Logiciel cantine : le fournisseur retenu est 3DOuest. Cette société intègre COSOLUCE, qui à terme remplacera le logiciel de la mairie BERGER LEVRAULT.

Questions diverses :

Secrétariat : notre secrétaire actuelle a demandé une mise en disponibilité à compter du mois d'Août pour une durée d'un an. Une annonce sur « emploi territorial » a été déposée.

Suite au sondage réalisé auprès des Boissetaires, un nouveau logo a été retenu et le bulletin renommé « Le P'tit Boissetaire ». Magali BOURRAT et Bernard JARDY se chargent de la mise en place du logo et de la charte graphique.

Compte rendu du Conseil Municipal jeudi 8 Juillet 2021 à 18h30

Rythmes scolaires 2021-2024 : le code de l'Éducation fixe la semaine scolaire à 24 heures d'enseignement sur 9 demi-journées. Sur la demande de la municipalité et en accord avec le conseil d'école, l'Inspecteur d'académie peut autoriser une adaptation. Il est décidé de continuer la semaine sur 4 jours.

Appel à partenariat "Loire Connect" : le Département de la Loire mène une politique numérique ambitieuse depuis 2005 pour répondre aux enjeux sociétaux en partenariat avec "Loire Connect". Notre collectivité souhaite adhérer à ces projets.

Ceux-ci devront concerner les thématiques suivantes :

La simplification du quotidien de chacun en rendant plus accessible les démarches en ligne pour les citoyens,

" Donner l'envie du numérique" et la possibilité à tous de développer les lieux et actions de médiation numérique,

"Être acteur de son territoire".

Convention PAYFIT : pour la mise en place de la cantine, la mairie doit organiser avec la Trésorerie les encaissements des repas, signer une convention pour gérer les paiements en ligne qui se feront soit par carte bancaire, soit par prélèvement.

Prêt maison :

L'acquisition de la maison mitoyenne à l'école a eu lieu en 2019 pour une valeur de 153 000€. Un prêt "in fine" a été conclu avec le Crédit Agricole pour une durée de 2 ans et doit être remboursé le 10 août 2021. Nous avons réglé 1 439€ d'intérêts financiers. Le Crédit Agricole nous propose un prêt à court terme de 24 mois au taux 0.70 % fixe.

Cette proposition nous permet d'avancer sur notre projet afin d'intégrer ce montant dans l'enveloppe globale de la « Réorganisation scolaire ».

Mouvement du personnel : une annonce a été déposée sur le site « emploi territorial » pour le poste de secrétaire.

Avenant à la convention ADS (Application du Droit des Sols) avec Loire Forez concernant l'augmentation du tarif de l'unité d'œuvre (UO) de 2.5%, soit 161€. Un permis de construire (PC) correspond à 1 UO, un certificat d'urbanisme à 0.4 UO et une déclaration préalable (DP) à 0.7 UO.

Enveloppe de voirie : les travaux d'enfouissement de l'éclairage public sont prévus Rue du Bourg en Haut avec une participation communale de 3 310€.

A partir du 1er janvier 2022, les places publiques ne seront plus gérées par Loire Forez agglo. Concernant les travaux de la Place du Lavoir, seule la première phase sera financée par l'enveloppe communautaire à hauteur de 66 500€.

Décisions modificatives :

Ecole Numérique avec une augmentation de 2 570€.

Logiciel cantine : le coût du « portail famille » et du paramétrage des outils de paiement s'élève à 4 530€ + 1 133€ de maintenance.

Augmentation du tarif "Famille" Léo Lagrange de 2%

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

ÉCOLE

Judi 2 septembre 2021 : 142 élèves ont repris le chemin de l'école. Nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles enseignantes : Virginie COLOMBET en CP et Mathilde LAUVERGER qui complète le temps partiel d'Édith JEANNON en CE2-CM1 et assure la décharge du nouveau directeur Damien BLOQUAUX en classe de CE1.

Nous retrouvons Valérie GENEYTON, MS-GS ; Lionel BREJON, CM1-CM2 ; Pierre-Henri MARTINEZ qui complète le temps partiel de Marie-Anne QUINTERO en PS-MS. L'équipe enseignante est complétée par : Nicole MARTIN et Patricia MICHAUD (AESH : Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap), Valérie DAVID et Françoise VALOURD (ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles).

La cantine est assurée par Corinne CLAUZIER, l'entretien des locaux par Corinne BOUDOL.

Le temps méridien est encadré par l'association Léo LAGRANGE représentée par Nicolas HANNEQUIN, responsable périscolaire sur notre commune.

Le personnel de Léo LAGRANGE ainsi que les agents communaux, accompagnent les enfants de l'école à la salle des fêtes et inversement. Le repas est distribué par les agents municipaux avec l'aide du personnel de Léo LAGRANGE.



CANTINE SCOLAIRE

Depuis septembre 2021, la commune a repris en régie la gestion de la cantine.

Pour gérer cette nouvelle organisation, nous avons choisi une solution personnalisée et accessible à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. Les parents, via un portail qui leur est dédié, peuvent enregistrer les réservations. Notre cantinière, à l'aide d'une tablette, pointera les présences à la cantine. La secrétaire de mairie établira la facturation, les paiements seront prélevés par la Trésorerie.

Ce nouvel outil est totalement intégré au progiciel financier de la collectivité.

THÉÂTRE

En partenariat avec la Comédie de Saint-Etienne et le théâtre des Pénitents de Montbrison, les Comé'nomades constituent une offre de spectacles vivants en milieu rural. L'objectif est de faire découvrir des auteurs vivants au plus grand nombre, tout en proposant des temps de rencontres avec les artistes (ateliers...) et des espaces d'échanges conviviaux autour des spectacles.

La Cie Théâtre du prisme jouera à Boisset vendredi 19 novembre à 14h30 et samedi 20 novembre à 20h.

Renseignements sur le site de la mairie : <https://boisset-les-montrond.com/theatre-toutes-les-choses-geniales-a-la-salle-des-fetes/>

PASSAGE à la 5 G (GAEC de la Dame)

Conformément aux dispositions de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, nous vous signalons que le dossier d'information relatif aux évolutions envisagées par Bouygues Télécoms est consultable à la mairie,

Travaux Loire Forez agglomération (Lfa) :

- Points à temps (PAT) : opération annuelle de rustinage (colmatage des fissures sur la chaussée) des voies communautaires réalisée le 7 septembre sur trois secteurs (lotissement du Cerizet, chemin des Étangs, rue de la Passerelle).

- Broyage et élagage : 2^{ème} intervention prévue en fin du mois de septembre. Cette intervention automnale consiste à faire un broyage de certains accotements plus conséquente que celle du printemps (dite passe de sécurité).

Une coordination sera prévue pour améliorer l'état de certains chemins ruraux et de l'ancienne voie ferrée.

Dissimulation des réseaux secs :

Sous maîtrise d'œuvre du SIEL.

Cette opération de coordination a été enclenchée suite au projet d'une réalisation d'une alimentation en fibre optique.

Se sont joints à cette opération le SIEL, ENEDIS et LFa pour l'éclairage public.

Suite à ces enfouissements, les artères aériennes seront progressivement déposées (EDF, Eclairage et Télécom).

Un remodelage du réseau d'éclairage a été pris en compte par des luminaires en Led et des points d'alimentation pour nos illuminations de fin d'année.

Balayage auto-mécanisé de la voirie :

Intervention à prévoir fin octobre.(en attente du choix du prestataire).

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Pour la campagne de 2022, la mairie recherche des agents recenseurs qui procéderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 20 janvier au 19 février 2022.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le 30 novembre 2021 à la mairie.

CHALLENGE MOBILITÉ

Afin de préserver l'environnement et la qualité de l'air sur le territoire Loire Forez, en partenariat avec la Région, entend développer et promouvoir les mobilités alternatives à la voiture individuelle : covoiturage, transport en commun, marche, vélo... C'est pourquoi la commune vous encourage à participer au "Challenge mobilité" mardi 21 septembre.



Le jour J, les participants seront invités à laisser leur voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage pour effectuer leur trajet domicile-travail.

Pour l'occasion, l'utilisation des services de transports en commun sur le territoire de Loire Forez agglomération sera gratuite pour les cars et avec 75% de réduction pour les trains.

Pour covoiturer, 8 aires et 5 espaces de covoiturage de proximité permettent de se donner rendez-vous.

Dans le cadre de cette journée du mardi 21 septembre, la commune de Boisset lès Montrond souhaite favoriser le déplacement en vélo des parents et des enfants se rendant à l'école par le canal.

Nous proposons des départs du Cerizet à 8h (ancienne gare), à 8h10 Chemin du Gand et à 8h15 chemin des Étangs. Chaque point de rassemblement se fera aux intersections avec le canal. Le retour se fera à 16h30 à la sortie de l'école.

CJS BADMINTON

Le bad reprend doucement mais sûrement. Nous avons pu compenser le manque par l'ouverture des entraînements en juillet et en août.

Tout ceci dans les règles sanitaires nécessaires.

Chaque adhérent a apprécié cette opportunité.

LE PLAISIR DU JEU EST NOTRE MOT D'ORDRE



CLUB AMITIÉS LOISIRS

Après une très longue période sans rencontre (18 mois) suite à la pandémie, une réunion du bureau s'est déroulée mardi 31 août. La reprise des activités a été fixée au mardi 7 septembre de 14 heures à 18 heures, avec comme lieu de rencontre la salle de la Soie à la salle des Fêtes. Pour respecter les consignes le pass sanitaire sera obligatoire.



BOISSET-LES-MONTROND.COM EST AUSSI AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

La fréquentation du site d'information de la commune augmente régulièrement, une moyenne de 70 internautes se connectent quotidiennement sur boisset-les-montrond.com

Les pages concernant les associations, les comptes rendus du conseil municipal, le Plan Local d'Urbanisme sont les plus consultées sans oublier le téléchargement des bulletins.

La rubrique agenda est beaucoup utilisée, notamment par les associations. Elle permet d'informer les boissetaires sur les événements et manifestations à venir.

Sur ce site, chaque association dispose d'une page dédiée pour faire paraître ses informations et son activité événementielle.

Nous nous efforçons de mettre en ligne un contenu facile à consulter



SOU DES ÉCOLES



C'est la rentrée !

Le Sou des écoles vous invite à son assemblée générale vendredi 1^{er} octobre à 19h30 à la salle des associations (salle des sports).

Au programme : présentation de l'association, bilan de l'année écoulée, accueil des nouveaux membres, pot de bienvenue.

Pour cette nouvelle année, nous recherchons de nouvelles personnes, de nouvelles idées pour faire perdurer l'association.

Nouveaux parents, nous comptons sur vous !

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes souhaite organiser une soirée Halloween samedi 30 octobre à la salle des fêtes. À cette date et compte tenu de l'évolution sanitaire nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer précisément un déroulé de la soirée. L'idée est de nous retrouver avec un maximum de personnes déguisées autour d'une soupe de courge ou autre.....

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook et instagram afin de voir l'évolution de cette soirée ou appelez Thierry au 06 09 64 40 33.



CLUB PHILATHÉLIE MULTI COLLECTIONS EXPOSITION - BOURSE D'ÉCHANGE

Dimanche 24 octobre 2021 de 9 heures à 17 heures à la salle des fêtes.

Thème : **Broderies et Dentelles.**

Exposition de divers objets : cartes postales, timbres, legos, etc ...

Ouvert à tous, entrée gratuite, parking visiteurs et exposants.

Pass sanitaire obligatoire.

Inscription pour réservation de table aux personnes désirant "déballer" en téléphonant au 06 85 25 92 67 ou par mail : yvespileyre@orange.fr



CJS CHORALE

La chorale de Boisset reprend en ce mois de septembre.

Nous sommes une trentaine de choristes à nous retrouver les mardis soir à 20h30 à la salle des fêtes sous la direction de notre chef de chœur Valentin. Nous chantons un répertoire moderne de variété française principalement.

Nous accueillons avec plaisir les nouvelles et nouveaux chanteurs quel que soit leur niveau. Seule la bonne humeur est exigée. N'hésitez pas à venir faire un essai les mardis soir à 20h30 à la salle des fêtes.

Conformément à la réglementation actuelle le pass sanitaire est obligatoire.

Pour de plus amples renseignements contactez Thierry 06 09 64 40 33.

Restauration de la continuité écologique sur la Mare et nouveau cheminement des Bords de Loire

La passerelle du Goué, comme l'appelle les Boissetaires, est en réalité un pont submersible qui a été construit dans les années 50, lors de la construction du pont actuel de la RD105 à l'entrée du bourg en venant de l'Hôpital-Le-Grand. Elle a permis, durant les travaux, d'accéder au bourg en traversant la Mare. L'ouvrage s'est fortement dégradé suite à la circulation des véhicules lourds et au fil des crues. Il a donc été interdit à la circulation des véhicules. Il reste ouvert à la circulation des piétons qui l'empruntent régulièrement mais il continue à se dégrader et son franchissement devient dangereux.

Le secteur tel quel engendre de nombreux problèmes à la fois sur le milieu naturel de la Mare et sur la sécurité des biens et des personnes. La passerelle est un verrou hydraulique lors d'épisodes de crues accentuant les débordements à l'amont et un obstacle au franchissement piscicole. Notons qu'il s'agit du premier obstacle de la Mare depuis sa confluence avec la Loire et que son effacement permettra de décloisonner près de 7 km de rivière. La commune de Boisset-lès-Montrond, propriétaire de cet ouvrage, doit le supprimer pour rendre la continuité écologique à la rivière Mare et limiter les débordements de la rivière en crue. Une subvention de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et du Département vient soutenir financièrement ce projet à hauteur de 80%. Pour l'aspect technique des travaux, nous avons l'appui du service rivière de Loire Forez agglomération.

Une rivière, ce n'est pas seulement un espace où s'écoule de l'eau. Chaque caillou, gravier et grain de sable est mis en mouvement par l'énergie hydraulique puis charrié vers l'aval. Ce phénomène façonne le lit des rivières et apporte une mosaïque d'habitats pour la biodiversité. À l'amont de la passerelle du Goué les sédiments s'accumulent et colmatent les habitats. Le milieu se banalise et des espèces piscicoles d'eaux vives déclinent. Le ralentissement de l'eau en amont de l'ouvrage favorise son réchauffement et la diminution de l'oxygène dissout. La qualité physico-chimique de l'eau se dégrade, l'eutrophisation est favorisée.

Une rivière qui fonctionne normalement offre gratuitement des avantages à la société (régulation des inondations et des assècs, amélioration de la qualité destinée à l'eau potable, autoépuration de l'eau, zones de reproduction d'espèces consommées et commercialisées, tourisme, régulation de la température, bien-être...). C'est dans cette optique que nous avons la volonté d'engager ces travaux.

Conjointement à ce projet, le cheminement de l'itinéraire des sentiers de bords de Loire sera amélioré. Le passage piéton sera sécurisé par l'intermédiaire du pont canal situé une centaine de mètres en amont. Il permettra toujours le franchissement du cours d'eau par les piétons. Les escaliers en bois, vers les tables de pique-nique, seront sécurisés par une rampe ; il seront doublés d'un plan incliné en pente douce permettant l'accès aux « Personnes à Mobilité Réduite ».

L'ajout de panneaux signalétiques plus visibles sera réalisé.

